CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E188749** **VALABLE JUSQU'AU** **23/01/2027**

ÉDITÉ LE 16/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2020

Forme juridique : SAS

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOURG EN BRESSE 2020B01028

Siret : 885 304 659 00018

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 4721167

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP H48452X1244000/001664533/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP H48452X1244000/001664533/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 27/10/2025

Raison sociale : CARRIER CHARPENTE

ZONE ARTISANALE LES CARRIAUX
01110 BRENOD

Téléphone : 04 74 36 04 62 **Fax :** 04 74 36 05 93

Portable :

Responsabilité légale :
CARRIER SIMON PRÉSIDENT / DELEFOLLY SIMON DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : http://www.carrier-charpente.fr

E-mail : contact@carrier-charpente.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 187 075 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	6	24/01/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur	4	24/01/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/01/2026 09:25

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E188749** **VALABLE JUSQU'AU** **23/01/2027**

ÉDITÉ LE **16/01/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2020
Forme juridique : SAS
Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOURG EN BRESSE 2020B01028

Siret : **885 304 659 00018**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 4721167

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP H48452X1244000/001664533/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP H48452X1244000/001664533/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 27/10/2025

Raison sociale : **CARRIER CHARPENTE**

ZONE ARTISANALE LES CARRIAUX
01110 BRENOD

Téléphone : 04 74 36 04 62 **Fax :** 04 74 36 05 93
Portable :

Site Internet : http://www.carrier-charpente.fr
E-mail : contact@carrier-charpente.fr

Responsabilité légale :
CARRIER SIMON PRÉSIDENT / DELEFOLLY SIMON DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	24/01/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	24/01/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	24/01/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	24/01/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	24/01/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	24/01/2023
o Isolation des combles perdus	24/01/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/01/2026 09:25

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.